

Du nouveau à la déchetterie dès le mercredi 3 août 2022 :

Tri séparé du sagex (polystyrène)

La Municipalité a décidé d'effectuer un test de séparation du sagex des autres déchets encombrants jusqu'à la fin de l'année, par la mise à disposition de « BIG BAG » à la déchetterie.

Un bilan à fin 2022 déterminera si cette pratique de tri sera pérennisée les années suivantes.

Comment faire?

Pour le choix des types de sagex acceptés, merci de tenir compte des indications au verso de cette feuille.

Vous remplirez vous-mêmes le « BIG BAG » disposé vers les sacs du PET.

Les gros morceaux de sagex devront être cassés dans le but d'optimiser le remplissage du « BIG BAG ».

Dimensions tolérées : maximum 50 cm (forme carrée ou en longueur)

Un panneau d'information sera installé devant le « BIG BAG » avec la reprise de toutes les indications à respecter impérativement.

En cas de doute, vous vous adresserez au surveillant qui vous renseignera.

Les sagex non-acceptés devront trouver place dans la Grignoteuse (déchets ménagers) ou dans la benne des déchets encombrants pour les grandes pièces.

LE RESPECT DE LA QUALITE SERA ESSENTIEL :

- uniquement EPS blanc, gris, multicolore
- la matière doit être propre sans scotch, ni plastic

NE PAS RECYCLER PAR CETTE VOIE:

- Emballages alimentaires, barquettes, gobelets
- « Chips » d'emballage
- Emballages entourés de plastic ou du scotch
- Tous matériaux utilisés pour la construction avec trace de béton, peinture, etc.

pas de « chips », pas de noir ou bleu foncé, pas de plastic, pas de scotch, pas d'emballages alimentaires, etc. Consignes de swisspor pour garantir la qualité du recyclage:

